

L'inauguration du domicile partagé Le Misainier s'est déroulée en présence d'Hortense Le Pape, présidente de Morbihan Habitat, Patrick Eveno, maire de Baden, Erwan Robert, directeur de Morbihan Habitat et de Daniel Pannier, directeur du Clarpa.



BADEN

Le domicile partagé du Misainier a été inauguré

Le Misainier, nouveau domicile partagé situé à Kergonano, a été inauguré mercredi. Il accueille des personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés.

● Le nouveau domicile partagé Le Misainier porté par Morbihan Habitat, a été inauguré mercredi, en présence des élus du territoire, des acteurs institutionnels ayant contribué à la réalisation du projet, des salariés des entreprises partenaires, et des premiers colocataires installés depuis janvier 2026. Implanté à Kergonano, ce projet se

veut avant tout un espace de vie. « Ce lieu est plus qu'un simple bâtiment, c'est avant tout une maison conçue pour des personnes fragilisées par la maladie ou la perte de repères, a souligné Patrick Eveno, maire de Baden. Il offre un cadre sécurisant et chaleureux ». Pour Hortense Le Pape, présidente de Morbihan Habitat, cette réalisation illustre l'engagement élargi du bailleur social.

Favoriser la mixité et l'inclusion

« Nos activités ne se limitent pas au logement classique », a-t-elle rappelé, évoquant la réalisation de foyers de jeunes travailleurs, de maisons relais, et des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad), développés sur le territoire afin de répondre aux besoins spécifiques de tous les âges de la vie.

Le caractère innovant du projet a été mis en avant par Erwan Robert, le directeur de Morbihan Habitat. Le Misainier associe en effet un domicile partagé au rez-de-chaussée et des logements sociaux à l'étage, favorisant la mixité et l'inclusion. « Initié par Vannes Golfe Habitat, le programme a été finalisé et inauguré par Morbihan Habitat, marquant une continuité dans les outils de développement du territoire », se réjouit-il. La vie du Misainier repose sur une équipe d'auxiliaires de vie dont Hélène Goalou est la coordinatrice. Accompagnée par Bénédicte, Sabine, Vanessa et Isabelle auprès des colocataires, cette mission est menée sous la coordination du comité de liaison des associations des retraités et personnes âgées (Clarpa) pour « apporter un esprit de famille, avec une approche humaine et bienveillante », a résumé son président, Daniel Pannier.

LOCQUeltas

Seize jeunes sont partis skier aux Gets

● Seize jeunes de Locqueltas profitent des paysages et d'une neige optimale pour skier à la station des Gets en Haute-Savoie. Du 14 au 21 février, 72 jeunes de Grand-Champ, Saint-Avé, Surzur et Locqueltas sont partis en

intercommunalité pour un séjour sportif. Au programme, ski alpin avec l'École du ski français, luge, moments conviviaux, et bataille de boules de neige... Le tout encadré par de nombreux animateurs, dont trois Grégamistes, Sarah,

Emma et Nicolas et deux Locqueltais, Morgane Le Gouze, directrice de la Maison des jeunes (MDJ), et Corence Rousseau, coordonnatrice enfance-jeunesse. Une semaine riche en découvertes et en émotions.



Beaucoup de plaisir pour les jeunes Locqueltais et leurs copains des autres communes qui passent un excellent séjour au ski. Photo : Service jeunesse de Locqueltas

Elections Municipales 2026

PLAUDREN Deux colistiers supplémentaires rejoignent la liste de la maire

● Suite à notre article présentant la liste de Nathalie Le Luherne, maire sortante et candidate aux élections municipales, nous apportons une précision : deux colistiers supplémentaires viennent de rejoindre son équipe : il s'agit de Cécile Daute, 32 ans, salariée du bâtiment et Julien Le Bagousse, 46 ans, musicien.

GRAND-CHAMP Un fonds de dotation au profit des personnes handicapées voit le jour



Pierre et Joël Blévin (fils et neveu de Célestin) ont rejoint les élus, émus et honorés de voir l'action de Célestin Blévin perdurer.

● C'est une grande première sur la commune. Un fonds de dotation, nommé Célestin Blévin, voit le jour à Grand-Champ, au profit des personnes en situation de handicap.

« Un territoire pionnier dans le domaine médico-social »

« Cette initiative s'inscrit dans la continuité de l'engagement visionnaire de Célestin Blévin maire de Grand-Champ de 1965 à 2001. Il est reconnu pour avoir fait de la commune un territoire pionnier dans le domaine médico-social », commente Yves Bleunven, sénateur. Durant ses mandats, l'ancien maire Célestin Blévin a impulsé la création d'un pôle handicap, aujourd'hui composé de sept établissements médico-sociaux. Les élus pensent qu'il est important d'adosser le pôle handicap à un fonds de dotation avec une fondation (en cours de création). La fondation (actuellement fonds de dotation), entend faire perdurer et amplifier cette dynamique, en répondant aux besoins actuels et futurs des résidents, de leurs familles et des associations partenaires.

Trois axes d'action prioritaires

Pour construire l'inclusion réelle des personnes en situation de handicap, trois axes d'actions prioritaires sont évoqués. Il s'agit d'innover au niveau médico-social en encourageant de nouvelles approches d'accompagnement, en expérimentant des dispositifs innovants et en soutenant des projets pilotes au service de l'autonomie et du bien-être. Le second axe favorise une accessibilité élargie, tant physique, que sociale, culturelle ou numérique. Il y a enfin une nécessité de renforcer la formation des acteurs locaux et développer la sensibilisation au handicap, notamment autour du Service d'accompagnement à la vie sociale. « Il s'agit de faire progresser l'inclusion à tous les niveaux afin que le handicap ne soit plus un frein mais une composante pleinement intégrée de la vie collective », notent Dominique Le Meur, maire et son adjointe à la solidarité, Françoise Bouché-Pillon. Cerise sur le gâteau, la Team Crêpes de Brocéliande, écurie cycliste au niveau national, soutient activement la démarche.

La Bretagne de demain

LES PIEDS EN BRETAGNE, LES YEUX SUR LE MONDE

Le Télégramme

DEPUIS 80 ANS